

59.

Législation Ottomane, ou recueil des lois, règlements, ordonnances, traités, capitulations et autres documents officiels de l'empire Ottoman par Aristarchi Bey (Grégoire). Publiée par Demétrius Nicolaïdes, directeur-éditeur du journal Constantinopolis. I^{ère} partie. Droit privé. Législation relative au droit civil commun, droit de la propriété foncière et droit commercial et maritime. II^e partie. Droit public. Législation relative au droit public intérieur. (2 Bde.)

8. Constantinople 1873—1874.